

MÉMOIRE déposé à  
LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET  
DE L'AGROALIMENTAIRE AU QUÉBEC

PAR L'ASSOCIATION AGRICULTURE BIOLOGIQUE GASPÉSIE

Le 12 juin 2007 à Bonaventure



*La Gaspésie : un espace naturel grandiose comme un écrin à une agriculture en harmonie avec son environnement.*

## Table des matières

Introduction	3
1. L'Association AGRICULTURE BIOLOGIQUE GASPÉSIE	3
2. PROPOSITIONS	4
A - La production animale	4
B - Les OGM	4
C - Support financier	5
D - Recherche et transfert technologique	5
E - Relève agricole en agriculture biologique	6
F - Accès à l'information	6
G - Diversité des races et des espèces	6
H - L'implication du gouvernement du Québec	7
I - Marché de proximité	7
J - Étiquetage et promotion des produits biologiques	7
K - Structuration du milieu	8
Conclusion	8

## **Introduction**

L'environnement naturel de la Gaspésie offre une trame de fond au développement de l'agriculture biologique. Notre agriculture à petite et moyenne échelle, souvent extensive, se prête bien à ce mode de production. Au cours des dernières années, des avenues de développement ont été identifiées par le secteur agroalimentaire régional dont l'agriculture biologique.

Pour positionner la région dans ce créneau, du temps et des moyens devaient y être consacrés. Des représentants du MAPAQ, de l'UPA et de la Table de concertation agroalimentaire se sont rencontrés afin de jeter les premières bases d'un projet de développement en agriculture biologique. Le projet a été présenté aux autres partenaires régionaux qui se sont joints à la démarche. Depuis 2003, la collaboration de tous ces organismes a permis le développement de l'agriculture biologique en Gaspésie. La région est passée de 15 à 28 entreprises engagées dans le processus de certification biologique (24 certifiées et 4 pré-certifiées). De plus, une dizaine d'entreprises s'intéressent sérieusement à la certification biologique. Avec un taux de 8,3 % des entreprises agricoles engagées dans le processus de certification biologique dans notre région, nous pouvons constater que la couleur de notre agriculture a commencé à changer. La région comporte de très petits producteurs biologiques mais également de très gros, en l'occurrence le plus grand producteur de tomates de serre bio du Canada et le plus gros producteur de miel bio du Québec.

### **1. L'Association AGRICULTURE BIOLOGIQUE GASPÉSIE**

L'Association ASSOCIATION **AGRICULTURE BIOLOGIQUE GASPÉSIE** est constituée sous la Loi des Syndicats Professionnels du Québec et est affiliée à la Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les-Îles depuis 2005. Sa mission consiste à développer et à promouvoir l'agriculture biologique de la Gaspésie. Son membership est constitué de 21 membres.

#### **Ses buts**

- a) Grouper les entreprises certifiées et pré-certifiées biologiques de la Gaspésie et leur donner une association propre au moyen de laquelle ils pourront étudier leur situation et trouver des avenues de développement.
- b) Contribuer à la formation de ses membres.
- c) Favoriser la mise sur pied de comités spéciaux qui conseilleraient l'association dans la poursuite de ses objectifs pour l'étude de certaines questions ou l'organisation d'activités appropriées.
- d) Développer une force de représentation susceptible d'influencer les orientations de développement de la région.
- e) Favoriser un développement concerté de l'agriculture biologique en Gaspésie.
- f) Favoriser la venue de nouvelles entreprises biologiques.

## **2. Propositions**

### **A - La production animale**

Dans un système équilibré en agriculture biologique, la présence de productions animales est très importante tout particulièrement en ce qui a trait aux ruminants. La production animale avec ruminants nécessite une grande diversité de cultures, une meilleure rotation des terres et davantage de plantes mellifères. Il est à noter que contrairement à plusieurs régions du Québec, la région gaspésienne est en pénurie de fumier pour ses cultures.

Le développement des productions animales en Gaspésie a un chaînon manquant : l'abattage. Dans le contexte réglementaire actuel, il est impossible de mettre en place une structure d'abattage pouvant se rentabiliser. Comment penser marché de proximité et être incapable de fournir de la viande localement sans faire parcourir des centaines de kilomètres à l'animal et à la viande ? Sous quel angle, le problème doit-il être envisagé ?

#### **L'Association propose**

- **Que des nouveaux modèles de production incluant polycultures et élevages soient développés, documentés et testés en agriculture biologique.**
- **Que le développement de productions animales (ruminants) soit supporté et encouragé dans des régions comme la Gaspésie afin que les producteurs n'abandonnent pas ces productions pour se tourner vers la production de grandes cultures seulement. Cela n'est pas souhaitable pour le secteur biologique car les producteurs de grandes cultures se tournent souvent vers la production d'OGMs. De plus, après la production de grandes cultures, l'étape qui suit est souvent l'abandon complet de l'agriculture.**
- **Que la mise en place d'abattoir de proximité satisfaisant des besoins de marché de proximité soit envisagée à travers une réglementation qui répond aux risques réels de salubrité.**

### **B - Les OGMs**

Le secteur biologique ressent une vive inquiétude quant à l'impact des OGMs sur la production biologique.

#### **L'Association propose :**

- **Que l'étiquetage obligatoire des OGMs soit appliqué au Québec afin que les consommateurs soient en mesure de choisir ce qu'ils mangent.**
- **Que les semenciers soient responsables financièrement des pertes occasionnées par leurs semences OGMs sur les productions biologiques.**
- **Qu'un mécanisme soit mis en place afin que les producteurs conventionnels soient tenus de déclarer et d'indiquer en début janvier dans quels champs ils comptent semer des OGMs l'année suivante. L'objectif étant que les**

**producteurs biologiques puissent planifier leurs semences et éviter la contamination de leurs champs par des OGMs.**

### **C - Support financier**

Le secteur biologique s'attend à ce que la société québécoise reconnaisse les bienfaits de l'agriculture biologique au niveau de la santé et de l'environnement. Dans ce contexte, il s'attend à être supporté financièrement.

**L'Association propose :**

- **Qu'un mécanisme soit mis en place afin que les pertes relatives aux bandes séparatrices entre champs biologiques et non-biologiques soient supportées par les deux parties concernés et non-seulement par les producteurs biologiques.**
- **Que les frais liés à la certification bio soient remboursés aux producteurs.**
- **Qu'une aide financière soit apportée aux entreprises qui décident de faire le saut dans le bio afin que l'impact de la période de transition soit amoindri et ne constitue pas un frein.**
- **Que l'assurance-stabilisation s'étende à de nouvelles productions (le lin, le sarrasin, le pois fourrager, le seigle, le lupin, etc.) car ces productions sont importantes pour le secteur biologique. De plus, cette mesure pourrait encourager les producteurs conventionnels à diversifier leurs cultures et serait plus équitable pour les régions nordiques pour lesquelles les cultures de maïs et de soya ne sont pas adaptées.**

### **D - Recherche et transfert technologique**

Le secteur biologique a besoin de nouveaux cultivars, de nouvelles techniques, de nouveaux produits phytosanitaires, etc. Cette recherche et ce transfert technologique permettront d'augmenter l'efficacité de la production bio et de diminuer les coûts de production.

**L'Association propose :**

- **Que la recherche et le transfert technologique en agriculture biologique soient spécialement encouragés et supportés financièrement.**
- **Que la recherche à la ferme soit encouragée et reconnue comme source d'innovations.**
- **Qu'un programme d'essai et d'expérimentation à la ferme soit supporté financièrement. Nous jugeons que cela est très important pour développer un savoir-faire et trouver des solutions novatrices.**
- **Que les professionnels du MAPAQ encadrent les essais et expérimentations à la ferme.**
- **Que la vitesse d'homologation de produits utilisables en agriculture biologique soit accélérée.**
- **Que la recherche sur la valorisation de résidus organiques tels les déchets de poisson soit encouragée.**
- **Que de la recherche s'effectue afin de développer des cultivars adaptés aux régions nordiques.**

## **E - Relève agricole en agriculture biologique**

De nombreux jeunes avec peu de moyens s'intéressent à l'agriculture biologique et désirent s'établir en tant qu'agriculteurs. Évidemment, cela n'est souvent pas facile et exige beaucoup de ténacité de leur part. L'importance du travail extérieur joue un rôle important durant cette période.

**L'Association propose :**

- **Que la Financière agricole dans le cadre de la Subvention au démarrage de 10 000 \$, diminue l'obligation de produire pour plus de 50 000 \$. Dans le contexte de petites entreprises maraîchères biologiques, le montant pourrait être réduit à 20 000 \$. Ce montant nous apparaît plus approprié pour permettre à cette relève de mieux s'installer et finalement atteindre un revenu supérieur ;**
- **Que la Financière agricole et les autres intervenants s'ouvrent davantage à l'importance du travail à temps partiel en agriculture compte tenu que cela permet à des jeunes de se constituer un actif agricole ;**
- **Que les jeunes entreprises soient parrainées par des agriculteurs d'expérience ;**
- **Que la CPTAQ permette le morcellement des terres à l'intérieur de la zone verte pour permettre la production agricole sur de petites superficies (20 hectares et moins). Il est possible de retirer un revenu intéressant sur des petites superficies, tout particulièrement en productions maraîchères.**

## **F - Accès à l'information**

Dans tous les secteurs économiques, l'accès à l'information constitue un élément fort important.

**L'Association propose :**

- **Que l'utilisation et l'accès aux technologies de l'information soient encouragés.**
- **Que les documents du CRAAQ soient offerts gratuitement aux producteurs agricoles et aux aspirants producteurs.**
- **Que le site Agri-Réseau Agriculture biologique soit davantage alimenté, entre autres par ce qui se passe dans d'autres provinces et pays.**
- **Qu'une veille technologique et commerciale soit maintenue et les informations transmises via Agri-Réseau.**
- **Qu'une vision globale du développement du service-conseil en agriculture biologique au Québec soit encouragée et que ce service-conseil demeure accessible pour les producteurs et la relève.**
- **Qu'un soutien administratif soit apporté aux entreprises qui s'inscrivent dans une démarche de certification biologique.**
- **Qu'un service-conseil téléphonique en agriculture biologique soit accessible pour les agriculteurs biologiques et les intervenants.**

## **G - Diversité des races et des espèces**

La préservation des races et des espèces reliées au secteur agricole a été peu supportée au cours des années. Cependant, depuis quelques années, plusieurs groupes et

individus font la promotion et accomplissent des actions avec l'objectif de conserver et de développer cette ressource.

- **Que des mesures soient adoptées afin de préserver la diversité des races et des espèces reliées à l'agriculture;**
- **Que la diversité des espèces, des races et des cultivars soit enrichie par des apports extérieurs au Québec.**
- **Que des mesures de support soient apportées aux producteurs de semences biologiques afin de conserver et de développer le savoir-faire lié à la production de semence.**
- **Que des mesures soient adoptées afin de s'assurer d'une autonomie et d'une souveraineté au niveau des semences à l'échelle du Québec.**

#### **H - L'implication du gouvernement du Québec**

Le gouvernement du Québec devrait encourager davantage le développement de la production biologique. Manger santé et produire sans intrants de synthèse et d'OGM permet à moyen et à long terme de sauver des frais au niveau de la santé et de l'environnement.

**L'Association propose :**

- **Que l'État achète des produits biologiques (écoles, hôpitaux, etc.). Pourquoi ne pas se fixer une cible de 25 % de produits biologiques et 25 % de produits locaux.**
- **Que le gouvernement instaure une taxe sur la malbouffe et un escompte sur les produits bio.**

#### **I - Marché de proximité**

Le développement des marchés de proximité offrent de nombreux avantages à la société : présence de petites et moyennes entreprises agricoles sur le territoire, une économie plus diversifiée, de meilleures relations entre le monde agricole et le monde non-agricole, une valorisation des produits de base au niveau alimentaire, une réduction des coûts du transport des aliments et des GES, etc.

**L'Association propose :**

- **Que la société québécoise fasse contrepoids à la concentration de la distribution en encourageant les marchés de proximité et que des aides au niveau de la promotion des produits locaux et biologiques soient apportées;**
- **Que le gouvernement légifère afin que les épiciers soient obligés (ou autorisés par leur distributeur) d'acheter un plus grand % de produits de la région dont des produits bio;**
- **Que le maintien et le développement des productions animales soient supportés dans des régions comme la Gaspésie;**
- **Que la transformation des produits agricoles pour des marchés de proximité soit encouragée dans les régions.**

#### **J - Étiquetage et promotion des produits biologiques**

Les consommateurs sont en droit de connaître la provenance des produits. Pourtant, il est de plus en plus difficile d'obtenir cette information. À un autre niveau, le secteur

biologique est un jeune secteur avec peu de moyens. Il est très difficile pour lui de supporter seul les frais d'une campagne promotionnelle des produits biologiques.

**L'Association propose :**

- **Que l'étiquetage de tous les produits (conventionnels et biologiques) permette d'identifier la provenance des produits et leur fabricant;**
- **Que l'État participe à la promotion des produits biologiques au niveau national et régional compte tenu que la société toute entière bénéficie de ce mode de production en ce qui a trait à l'environnement et à la santé.**

#### **K - Structuration du milieu**

Afin que l'agriculture biologique se développe davantage au Québec, le milieu a besoin de support. Un besoin d'animation dans le milieu, de l'accompagnement, un support à l'organisation d'actions et d'activités est essentiel.

**L'Association propose :**

- **Que des incitatifs soient mis en place afin d'encourager les regroupements pour la mise en marché des produits biologiques;**
- **Que le Programme de Soutien au Développement de l'Agriculture inclus le financement récurrent de certaines initiatives structurantes pour le milieu biologique ;**
- **Que des aides soient prévues pour le démarrage de projets collectifs structurants : coopératives, organismes à but non lucratif, etc.;**
- **Qu'une aide au transport pour les régions éloignées des grands centres comme la Gaspésie permette de réduire la disparité entre les régions dans l'atteinte des marchés.**

#### **Conclusion**

Nous sommes conscients que notre mémoire en couvre large. Nous savons également que cette vision de l'avenir de l'agriculture qui transparait à travers celui-ci est partagée par de nombreuses personnes à travers le Québec. Nous espérons que les propositions présentées dans notre mémoire puissent contribuer à bâtir l'agriculture de demain au Québec.